

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	56	57

Date de la convocation
30 juillet 2020

Numéro de la délibération
20-11

Objet de la Délibération
Élection du Président



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 16/09/2020
Et publication ou notification
Le 24/09/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le huit septembre à dix-huit heures,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente juillet deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente « l'Orée des Marronniers » de Cercottes (45520), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du Pays :

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Muriel BATAILLE (Tournois), Isabelle BOISSIÈRE (Saint Sigismond), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Nathalie FAUCHET (Lion-en-Beauce, suppléante de Damien MOREAU), Catherine GRISELLES (Villeneuve-sur-Cosnie), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Sophie LAURENT (Patay, suppléante de Sébastien ROJO), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Mathieu NOËL (Bucy-Saint-Liphard, suppléant de Yves PINSARD), Julie NUNES (Villamblain), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Jean-Guy ROBLIN (Bricy, suppléant de Saïd BALH), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Françoise ADRIEN (Villorceau, suppléante de Daniel THOUVENIN), Roger BEAUNÉ (Saint-Laurent des Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Édith CHARDON (Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-Saint-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Pascal FOULON (Saint-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villerrmain), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Jacques MESSAS (Beaugency) à Florence NAIZOT (Beaugency).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), David BOUCICAUD (Sougy), Anne-Élodie LEGRAND (Ruan), Véronique MERCIER (Cercottes), Hélène DARVOY PEROT (Cercottes), Benjamin MINIÈRE (Boulay-les-Barres), Thierry COUTANT (Saint-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Chevilly), Brigitte BLAIN (Chevilly), Laurent SEGANTI (Trinay), Thierry CLAVEAU (Villamblain), Marie-Christine MASSON (Coinces).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Alain CHAMPENOIS (Cléry-Saint-André), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Pierre DELBART (Messas), Marie-Christine MALET (Mareau-aux-Prés), Florence VILLETTE (Meung-sur-Loire), Fabienne MARRAS (Épieds-en-Beauce).

Ainsi que : Benoit PERDEREAU (Gidy).

Vu la délibération n° 2020-136 du 9 juillet 2020 de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	56	57

Date de la convocation
30 juillet 2020

Numéro de la délibération
20-11

Objet de la Délibération

Élection du Président

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 16/09/2020
Et publication ou notification
Le 29/09/2020

Vu la délibération n° C2020-64 du 16 juillet 2020 de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Après installation du comité syndical, le doyen d'âge, Monsieur Hubert JOLLIET, procède à l'appel des candidatures pour l'élection du Président du PETR Pays Loire Beauce,

Vu la candidature de Monsieur Frédéric CUILLERIER, maire de Saint-Ay,

Vu l'article L.5211-2 du CGCT relatif à l'installation de l'organe délibérant,

Vu les statuts du PETR Pays Loire Beauce et notamment son titre III « organe de gestion et de décision »

Vu le règlement intérieur du PETR Pays Loire Beauce en date de novembre 2017,

Monsieur Hubert JOLLIET, doyen de l'assemblée, président de séance et accompagné de deux assesseurs, Mme Annick BUISSON et M. Romuald GENTY, procède à l'élection du Président du PETR Pays Loire Beauce.

62 délégués votants ; 56 délégués présents, 1 pouvoir,

- Nombre de votes : 57

- Exprimés : 57

- Blanc : 0

Nombre de voix pour Monsieur Frédéric CUILLERIER : 57 voix (100 %)

Monsieur Frédéric CUILLERIER est élu Président du PETR Pays Loire Beauce.

Le Président est immédiatement installé dans ses fonctions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce


Frédéric CUILLERIER

PRÉFECTURE DU LOIRET
16 SEP. 2020
COURRIER 3